



Mess-, Regel- und
Überwachungsgeräte
für Haustechnik,
Industrie und Umweltschutz

Lindenstraße 20
74363 Güglingen
Telefon +49 7135-102-0
Service +49 7135-102-211
Telefax +49 7135-102-147
info@afriso.de
www.afriso.de

Notice technique

Appareil d'avertissement huile-eau ÖWWG 3

ÖWWG 3 (230 V)

44510

ÖWWG 3 (24 V)

44488



-  Lire la notice technique avant l'utilisation !
-  Respecter toute les consignes de sécurité !
-  Conserver la notice technique pour toute utilisation ultérieure !



Table des matières

1	A propos de cette notice technique	4
1.1	Composition des messages d'avertissements	4
1.2	Explication des symboles et formats de texte	5
2	Sécurité	6
2.1	Utilisation conforme	6
2.2	Utilisation non conforme prévisible	7
2.3	Sécurité	7
2.4	Qualification du personnel	8
2.5	Modification du produit	8
2.6	Utilisation de pièces détachées et accessoires	8
2.7	Responsabilité	8
3	Description du produit	9
3.1	Composants fournis	9
3.2	Propriétés	9
3.3	Fonctionnement	10
3.4	Modes d'exploitation	11
3.5	Exemples d'application	12
4	Caractéristiques techniques	15
4.1	Certifications, homologation, conformités	17
5	Transport et stockage	17
6	Montage et mise en service	18
6.1	Montage de la sonde	18
6.2	Montage de l'unité de commande	18
6.3	Branchement électrique	21
6.4	Equiper un appareil d'un module sans fil EnOcean® (en option)	23
6.5	Mise en service	25
6.6	Test de fonctionnement	25
7	Connecter un module sans fil EnOcean® (en option)	27
8	Service	28
9	Maintenance	28
9.1	Périodicité de la maintenance	28
9.2	Opérations de maintenance	29
10	Défaillances	30
11	Généralités sur EnOcean® sans fil	31
11.1	Portée de la liaison sans fil EnOcean®	31
11.2	Informations complémentaires sur les systèmes sans fil EnOcean®	34
12	Mise hors service et élimination	35

13	Pièces détachées et accessoires	35
14	Garantie	35
15	Droit d'auteur	36
16	Satisfaction client.....	36
17	Adresses.....	36
18	Annexe.....	37
18.1	Agréments	37



1 A propos de cette notice technique

Cette notice technique fait partie du produit.

- ▶ Lire cette notice technique avant la mise en route.
- ▶ Conserver cette notice technique aussi longtemps que le produit est en service et la laisser à disposition pour une utilisation ultérieure.
- ▶ Transmettre cette notice technique aux propriétaires ou utilisateurs successifs du produit.

1.1 Composition des messages d'avertissements

**TERME
D'AVERTISSE-
MENT**

Type et origine du risque.

- ▶ Mesures à prendre pour éviter le risque.



Les avertissements sont hiérarchisés sur trois niveaux :

Terme d'avertissement	Signification
DANGER	DANGER signale une situation directement dangereuse qui, en cas de non-respect, entraîne la mort ou des blessures graves.
Avertissement	DANGER signale une situation directement dangereuse qui, en cas de non-respect, entraîne la mort ou des blessures graves.
ATTENTION	ATTENTION signale une situation potentiellement dangereuse qui, en cas de non-respect, peut entraîner des blessures moyennes ou légères ou des dommages matériels.



1.2 Explication des symboles et formats de texte

Symbole	Signification
<input checked="" type="checkbox"/>	Condition à respecter avant une action
▶	Action à une seule étape
1.	Action à plusieurs étapes
↵	Résultat d'une action
•	Enumération
Texte	Message sur l'afficheur
Mise en valeur	Indication importante

2 Sécurité

2.1 Utilisation conforme

L'appareil d'avertissement huile-eau ÖWWG 3 est destiné uniquement à signaler la présence d'accumulations de liquides et à **la surveillance** :

- Des bacs collecteurs sous les réservoirs de stockage, les brûleurs ou les moteurs
- Des bacs collecteurs dans les bâtiments,
- Des espaces de récupération sous les appareils consommant de l'huile ou de l'eau,
- Des espaces exposés à une venue d'eau à fin d'alerte précoce,
- Des trous d'homme, des canalisations de conduites ou de câbles (à l'abri du gel),
- Des stations de pompage et de réglage avec présence éventuelle de liquides en raison de fuites, de reflux ou de submersions,
- Stockage et transport de liquides.

L'appareil d'avertissement huile-eau ÖWWG 3 est destiné exclusivement aux **liquides** suivants sous pression atmosphérique et une température maximale de 45 °C :

- Eau,
- Fuel domestique EL, L ou M,
- Carburants diesel ou huiles de lubrification fluides du groupe AIII et classe de risque AIII
- Huiles de moteur, huiles de boîte de vitesse et huiles hydrauliques,
- Huiles végétales et huiles de transformateurs,
- Antigels,
- Mélanges huile-eau, émulsions

ainsi que les liquides comparables (mais non AI, AII !) de conductivité thermique identique dans la mesure où ils sont compatibles avec les **pièces suivantes en contact avec les fluides** :

- Sonde à thermistance CTP : acier inox
- Plastique : PA6 (Furkamid B SK 1)
- Résine de contention : 3M Scotchcast n° 815 élasticité permanente 2 composants
- Câble souple Ölflex 100 : résistant aux acides, aux bases et aux huiles

et dans la mesure où les liquides sont non adhérents et non cokéfiants et agréés par l'organisme de contrôle des détecteurs de fuite de TÜV Nord.

Dispositif indicateur de fuite classe III selon EN 13160-1 et selon EN 13160-4 comme sonde de liquide installé dans une enceinte de fuite ou de surveillance ; comme dispositif de sécurité selon feuille de travail DWA-A 791 ou comme détecteur de fuite selon feuille de travail DWA-A 779.

Toute autre utilisation n'est pas conforme.

2.2 Utilisation non conforme prévisible

L'appareil d'avertissement huile-eau ÖWWG 3 ne doit, en particulier, pas être utilisé dans les cas suivants :

- Liquides tendant à devenir visqueux ou collants et à former des dépôts solides
- Liquides de classe de risque AI ou AII
- Environnement explosif
En cas de service dans des zones à risque d'explosion, des étincelles peuvent provoquer des déflagrations, des incendies ou des explosions.
- Locaux humides et secs
- Bacs collecteurs non protégés en plein air
- Utilisation sur des personnes et des animaux

2.3 Sécurité

Ce produit est conforme à l'état de la technique et aux règlements de sécurité reconnus. Le bon fonctionnement et la sécurité de chaque produit sont vérifiés avant la livraison.

- ▶ Le produit ne doit être utilisé que s'il est en parfait état et conformément aux prescriptions de sa notice technique. L'utilisation doit également respecter toutes les normes et directives relatives à la sécurité et à la prévention des accidents.

AVERTISSEMENT



Risque de brûlures graves ou danger de mort par tension secteur (AC 230 V, 50 Hz) dans l'unité de commande.

- ▶ Eviter tout contact de l'unité de commande avec l'eau.
 - ▶ Couper la tension secteur avant d'ouvrir l'unité de commande et avant d'effectuer des travaux d'entretien, et prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la remise en marche.
 - ▶ Ne pas modifier l'unité de commande.
-

AVERTISSEMENT **Brûlures graves, explosions, déflagrations ou incendies causés par des températures allant jusqu'à 100 °C à la pointe de la sonde.**



- ▶ Ne pas toucher la pointe de la sonde.

ATTENTION **Dysfonctionnement de l'appareil causé par de conditions ambiantes extrêmes.**



- ▶ Protéger le produit contre l'humidité.
- ▶ Protéger le produit contre l'action directe des intempéries et la lumière directe du soleil.

2.4 Qualification du personnel

Le montage, la mise en service, la maintenance, la mise hors service et l'élimination ne doivent être effectués que par de personnel spécialisé et qualifié.

Les travaux sur la partie électrique ne devront être réalisés que par des techniciens ayant la formation correspondante et conformément aux prescriptions et directives en vigueur.

2.5 Modification du produit

Toute modification du produit peut entraîner des risques considérables et est, par conséquent, interdite pour des raisons de sécurité.

2.6 Utilisation de pièces détachées et accessoires

L'utilisation d'accessoires ou pièces détachées non-conformes peut endommager le produit.

- ▶ N'utilisez que des accessoires et pièces détachées d'origine provenant du fabricant (voir chapitre 13, page 35).

2.7 Responsabilité

La responsabilité du fabricant ou la garantie ne pourra être engagée pour des dommages ou dommages consécutifs résultant d'une inobservation des dispositions techniques, conseils ou directives.

Le fabricant et le distributeur ne sont pas responsables des coûts ou dommages subis par l'utilisateur ou un tiers du fait de l'utilisation du produit, en particulier du fait d'une utilisation inadéquate, du fait d'une utilisation erronée ou du fait des défauts de raccordement ou du produit ou des appareils raccordés. Le fabricant ou le distributeur déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les erreurs d'impression.

3 Description du produit

3.1 Composants fournis

- Unité de commande avec voyant de service, voyant d'alarme et buzzer avec fonction d'arrêt intégrés
- Sonde à thermistance CTP

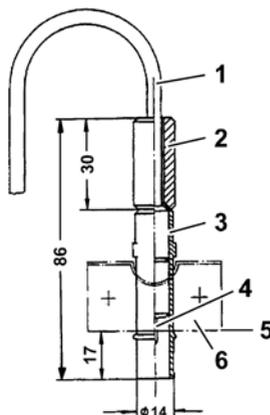
3.2 Propriétés

L'appareil d'avertissement huile-eau ÖWWG 3 est composé d'une unité de commande à sécurité intrinsèque et à surveillance intrinsèque à auto-test périodique ainsi que d'une sonde. L'unité de commande et la sonde sont reliées par un câble de signal à deux fils d'une longueur maximale de 50 m.

En fonction de la commande, ÖWWG 3 est équipé d'un module EnOcean® sans fil. Appareils sans module EnOcean® sans fil peuvent être équipés ultérieurement d'un tel module.

Sonde

La pointe de la sonde est équipée d'une thermistance CTP. En cours de fonctionnement, la thermistance CTP s'échauffant est capable de distinguer les fluides gazeux des fluides liquides à partir de les différences de dissipation thermique. La sonde est munie d'un câble de signal à deux fils de 3,2 m de long.



- 1 Câble
- 2 Poids en laiton
- 3 Sonde
- 4 Thermistance CTP
- 5 Collier de fixation
- 6 Point de réponse

Fig. 1 : Sonde

Unité de commande

L'unité de commande logée dans un boîtier incassable en plastique contient les éléments d'affichage et de commande, ainsi que tous les composants électroniques destinés à l'évaluation et à la conversion du signal de la sonde en signal de sortie numérique. Le signal de sortie est disponible via un contact relais sans potentiel (contact inverseur).

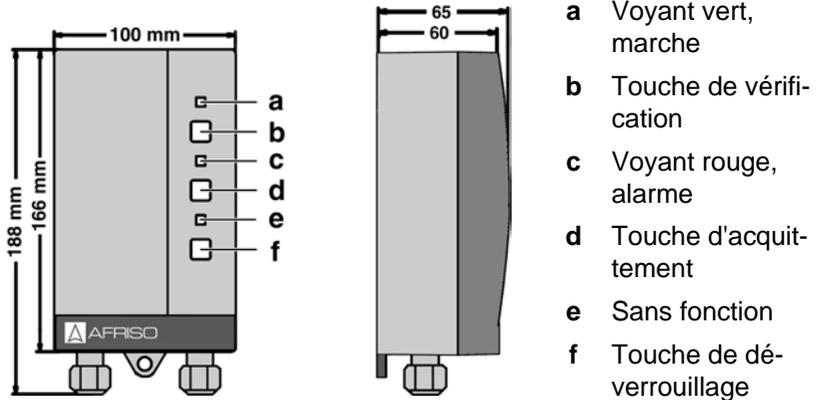


Fig. 2: Unité de commande

3.3 Fonctionnement

Quand l'alimentation est branchée (voyant vert s'allume), la résistance CTP est échauffée. L'alarme sonore retentit et le voyant d'alarme est allumé jusqu'à ce que la température de service soit atteinte. Au bout de 8 secondes environ, la thermistance CTP est chaude (dans la mesure où elle n'est pas immergée) et l'unité de commande déverrouille automatiquement, c'est-à-dire que l'alarme visuelle et l'alarme sonore s'éteignent et le relais est activé.

Quand la sonde à thermistance CTP chauffée à la température de service est immergée, elle se refroidit, ce qui modifie sa résistance. Cette modification de résistance déclenche l'alarme visuelle et l'alarme sonore dans l'unité de commande. Simultanément le relais est désactivé. En cas d'alarme, il est possible de réduire le son de l'alarme sonore en actionnant la touche "Acquitter". L'alarme visuelle reste active pendant la durée de l'alarme. Le relais est activé quand il n'y a pas d'alarme et il est désactivé quand la sonde à thermistance CTP est immergée ou quand il y a un court-circuit ou une rupture de câble dans le circuit de la sonde. En cas d'alarme, l'appareil est verrouillé, c'est-à-dire que l'alarme subsiste après élimination de la source d'erreur jusqu'à ce que l'appareil soit déverrouillé à l'aide de la touche "Déverrouiller". Pour éviter que



cette touche soit utilisée à mauvais escient, l'unité de commande commute sur alarme pendant qu'elle est actionnée.

En cas de panne de secteur, le relais est désactivé. Aucune alarme ni visuelle ni sonore n'est déclenchée. Quand la tension secteur est de nouveau assurée, l'appareil émet une alarme jusqu'à ce que la sonde à thermistance CTP ait atteint sa température de service (8 secondes env.). Ensuite l'appareil d'avertissement huile-eau est prêt à fonctionner. Il y a signalisation de toute fuite apparue entre-temps.

Le voyant de service vert s'allume dès que ÖWWG 3 est alimenté.

La touche de vérification permet de contrôler le fonctionnement en simulant une alarme.

ÖWWG 3 dispose d'un circuit de démarrage : quand l'alimentation du secteur est assurée et au bout d'une phase de chauffage de la thermistance CTP de 8 secondes, l'unité de commande déverrouille automatiquement.

La conception de ÖWWG 3 est de sécurité intrinsèque; l'appareil dispose d'une surveillance intrinsèque à auto-test périodique qui vérifie l'appareil plusieurs fois par seconde. L'appareil émet une alarme quelque soit le type d'erreur. Un court-circuit et une rupture de câble dans le câble de sonde sont détectés de manière fiable.

L'appareil dispose d'une connexion pour une touche externe de déverrouillage.

3.4 Modes d'exploitation

ÖWWG 3 dispose d'un relais de sortie permettant de transmettre le signal d'alarme à des appareils complémentaires. Le relais est activé tant qu'il n'y a pas de dysfonctionnement; en cas d'alarme le relais est désactivé.

ÖWWG peut être utilisé avec ou sans appareils supplémentaires.

Peuvent être utilisés comme appareils supplémentaires : Des dispositifs pour les alarmes sonores ou visuelles, des appareils de télécommunication, gestion de bâtiments, etc.

ÖWWG 3 peut être déverrouillé sur l'unité de commande. A l'aide d'une touche externe de déverrouillage, il est possible de déverrouiller l'appareil jusqu'à une distance de 100 m à partir de n'importe quel endroit.

ÖWWG 3 est destiné à être monté sur un mur. Avec un cadre de montage spécial, il est possible de monter l'unité de commande dans sur un panneau de commande ou dans une armoire de commande.

Appareils avec module EnOcean® sans fil

Dans le cas d'une alarme, le module sans fil transmet le message d'alarme par l'intermédiaire EnOcean®, en plus de déclencher des alarmes sonores et visuelles.

3.5 Exemples d'application

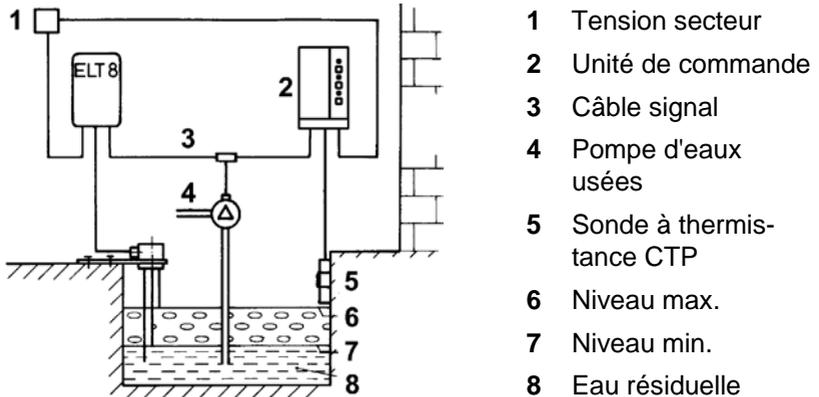


Fig. 3 : Commande de pompe d'eaux usées avec avertisseur automatique d'huile

Sur les pompes de drainage automatique dans les collecteurs des réservoirs de stockage d'huile, de l'huile risque d'être pompée en même temps que l'eau dans la canalisation des eaux usées en cas de fuite des réservoirs. Dans ces cas, les appareils ÖWWG 3 et ELT 8 munis de sondes appropriées empêchent les dommages causés par l'huile. La pompe d'eaux usées, commandée par ELT 8, combiné à une sonde à trois tubes, pompe l'eau accumulée dans le puits perdu. La pompe se met en marche dès que le niveau d'eau maximal est atteint et elle s'arrête quand le niveau est au minimum. Comme ELT 8 fonctionne sur le principe de conductibilité, il ne détecte pas l'huile surnageant sur l'eau en cas de fuite, car l'huile n'est pas conductible. La sonde à thermistance CTP de ÖWWG 3 est immergée dans l'huile qui surnage. ÖWWG 3 déclenche une alarme visuelle et sonore et empêche la mise en marche de la pompe d'eaux usées.

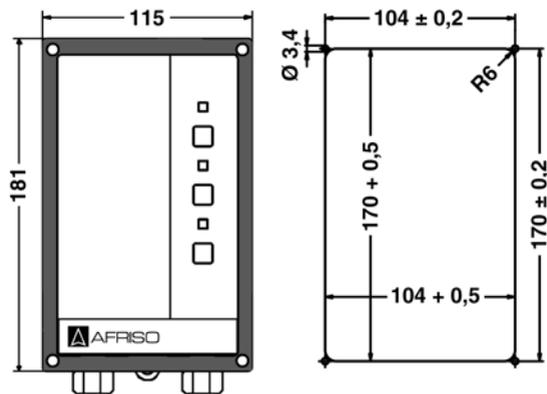


Fig. 4 : Unité de commande avec cadre de montage pour installation dans un panneau de commande. A droite : Découpe du tableau de commande

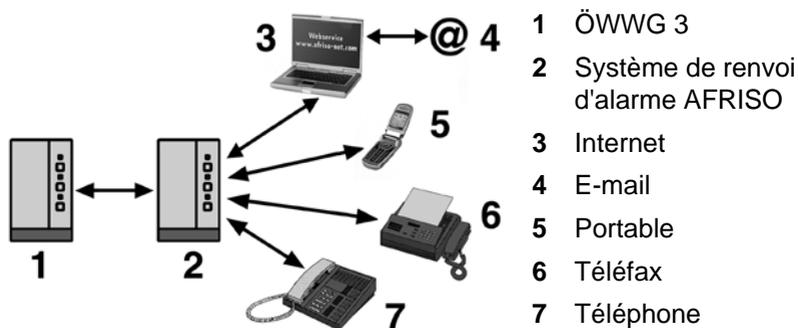


Fig. 5 : Télé-surveillance avec système de renvoi d'alarme AFRISO

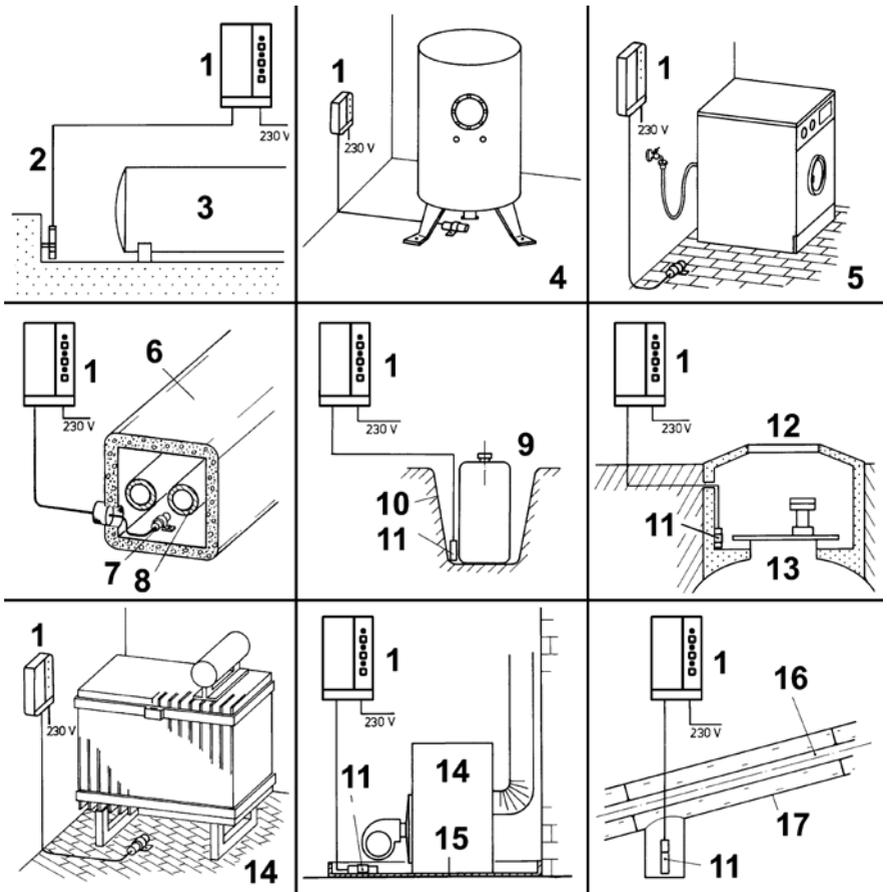


Fig. 6 : Exemples d'application

- | | | | | | |
|---|--|----|--------------------------|----|--------------------------------------|
| 1 | Unité de commande | 7 | Sonde | 14 | Transformateurs |
| 2 | Sonde à thermistance CTP dans le tuyau de protection | 8 | Conduites d'eau | 15 | Chaudière au fuel domestique |
| 3 | Réservoirs aériens | 9 | Réservoirs en série | 16 | Conduite de fuel domestique |
| 4 | Traitement de l'eau, locaux de chauffage | 10 | Bac collecteur | 17 | Tuyau de protection à double manteau |
| 5 | Salles d'eau, cuisines, caves | 11 | Sonde à thermistance CTP | | |
| 6 | Conduite | 12 | Trou d'homme | | |
| | | 13 | Réservoir | | |



4 Caractéristiques techniques

Tableau 1 : Caractéristiques techniques sonde

Paramètre	Valeur
Caractéristiques générales	
Dimensions (Ø x L)	14 x 57 mm
Encombrement (larg. x long.)	50 x 100 mm
Poids	130 g
Matériau boîtier	Plastique, Ø 14 mm
Matériau sonde	Thermistance CTP, encapsulée en acier inox
Câble de branchement - Longueur standard - Longueur max.	Ölflex 2 x 0,5 mm ² 3,2 m 50 m (blindé)
Durée de chauffage	8 secondes env.
Température ambiante	-5 °C à +40 °C
Alimentation	
Tension sonde	Max. DC 12 V
Sécurité électrique	
Degré de protection	IP 40 selon EN 60529

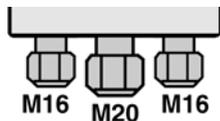
Tableau 2 : Caractéristiques techniques unité de commande

Paramètre	Valeur
Caractéristiques générales	
Dimensions du boîtier (larg. x haut. x prof.)	100 x 188 x 65 mm
Poids	0,6 kg
Matériau boîtier	Plastique ABS
Temporisation de réponse	Aucune
Température ambiante	-5 °C à +40 °C
Température de stockage	-10 °C à +60 °C
Branchements supplémentaires	1 déverrouillage externe



Paramètre	Valeur
Alimentation	
Tension nominale # 44510 (230 V) # 44488 (24 V)	100-240 V AC ± 10 % 15-40 V AC/DC ± 10 %
Puissance nominale	10 VA
Fusible de secteur # 44510 (230 V) # 44488 (24 V)	aucun M 315 mA (50 x 20 mm)
Pouvoir de coupure relais sortie	0-6 A, 0-250 V AC
Fusible de sonde	F 315 mA (type : TR3)
Sécurité électrique	
Classe de protection	II EN 60730
Degré de protection	IP 40 EN 60529
Compatibilité électromagnétique (CEM)	
Emission	Selon EN 61000-6-3
Immunité	Selon EN 61000-6-2
Emissions	
Niveau sonore de l'alarme sonore (à distance d' 1 m)	Min. 70 dB(A)
EnOcean® sans fil	
Fréquence	868,3 MHz
Puissance de transmission	Max. 10 mW
Portée	Voir chapitre 11.1, page 31.
EnOcean Equipment Profile (EEP)	A5-30-04
Directive de télécommunication 1999/5/CE	EN 301489-3, EN 300220-1, EN 300220-2, EN 50371

Presse-étoupes sur l'unité de commande



La gaine en caoutchouc du milieu peut être remplacée par un presse-étoupe M20.

Presse-étoupe	Diamètre du câble
M16	4,0-8,8 mm
M20	8,0-12,5 mm

4.1 Certifications, homologation, conformités

ÖWWG 3, examiné par le TÜV, dispose de l'agrément du Deutsches Institut für Bautechnik Z-65.40-339, il est conforme à la directive CEM (2004/108/CE) et à la directive basse tension (2006/95/CE).

ÖWWG 3 avec EnOcean® sans fil est aussi conforme à la directive de télécommunication 1999/5/CE.

5 Transport et stockage

ATTENTION Endommagements dus à un transport non conforme.



- ▶ Ne pas lancer ou laisser tomber le produit.
- ▶ A protéger de l'eau, l'humidité, la poussière et la saleté.

ATTENTION Un stockage inadéquat peut causer des dégâts.



- ▶ Prévoir un stockage permettant d'éviter tous les chocs.
- ▶ Ne stocker le produit que dans un environnement de travail sec et propre.
- ▶ Ne stocker le produit que dans la plage de température admissible.

6 Montage et mise en service

- ☑ Ne pas monter l'unité de commande et la sonde dans une zone à risque d'explosion.
- ☑ Le montage, la mise en service et la maintenance de ÖWWG 3 doit uniquement être effectués par des entreprises considérées comme entreprises spécialisées au sens de l'art. 19 I WHG (loi allemande sur le régime des eaux), sauf si les travaux ne doivent, selon les prescriptions locales, pas être effectués par des entreprises spécialisées.

6.1 Montage de la sonde

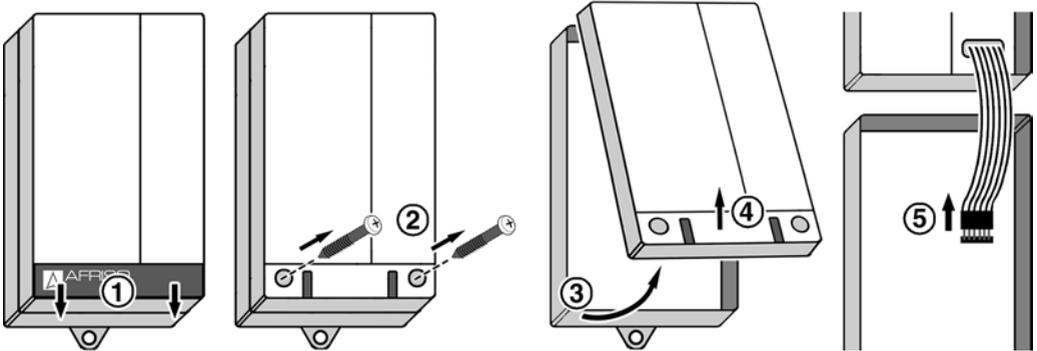
- ☑ Choisir le lieu de montage tel que la sonde à thermistance CTP est immergée dès qu'il y en a de faibles quantités de liquides afin de générer l'alarme précocement.
- ▶ Fixer la sonde à résistance CTP au point le plus profond de l'espace à surveiller (en suspension ou couché).
- ▶ La sonde peut être fixée par le collier fourni. En cas de montage à l'horizontale, ce collier la protège du piétinement.
- ▶ En cas de montage de la sonde en suspension, il faut enfile sur le câble le poids en laiton fourni jusqu'à la tête de la sonde de sorte que la tête de la sonde et la thermistance CTP soient toujours suspendues à la verticale et orientées vers le bas.

6.2 Montage de l'unité de commande

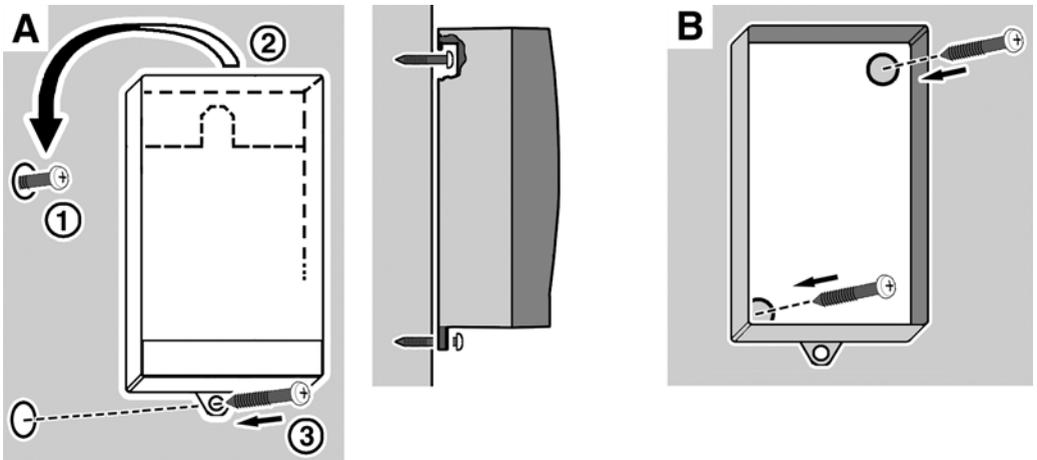
- ☑ Monter l'unité de commande à hauteur des yeux sur un mur solide, sec et à surface plane.
- ☑ L'unité de commande doit toujours être accessible et pouvoir être consulté.
- ☑ L'unité de commande doit être placée à l'abri de l'eau ou des projections d'eaux.
- ☑ L'unité de commande ne doit pas être montée dans un local humide.
- ☑ Ne pas dépasser la température ambiante autorisée pour l'unité de commande, voir tableau 2, page 15.
- ☑ En cas de montage de l'unité de commande à l'extérieur, le protéger contre les intempéries.



1. Ouvrir l'unité de commande.



2. Fixer l'unité de commande au mur (A ou B).



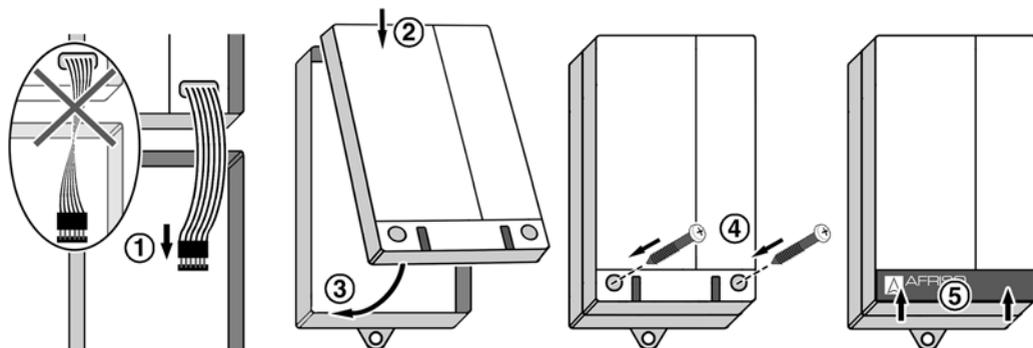
- A**
- 1 Introduire la vis dans le mur.
 - 2 Accrocher la partie signalisation.
 - 3 Fixer la partie signalisation au mur en introduisant la vis dans la patte inférieure.

- B**
- Percer les trous de fixation de la partie inférieure avec un foret de \varnothing 5 mm.
Fixer la partie inférieure sur le mur avec les vis fournies.

3. Effectuer le branchement électrique comme indiqué au chapitre 6.3, page 21.



4. Fermer l'unité de commande.



6.3 Branchement électrique

- S'assurer que la tension secteur soit coupée et éviter toute remise en marche.

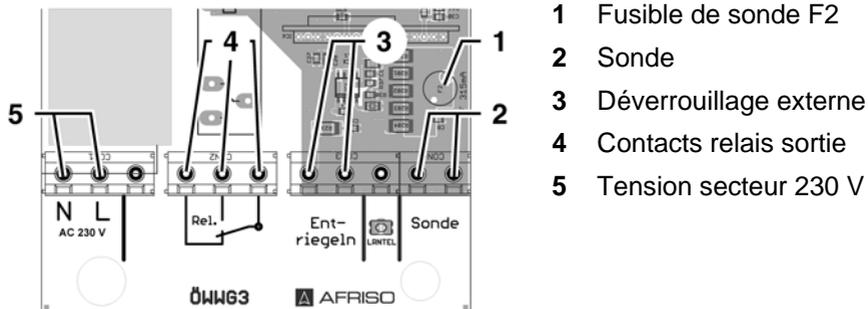


Fig. 7 : Branchement électrique 230 V ÖWWG 3

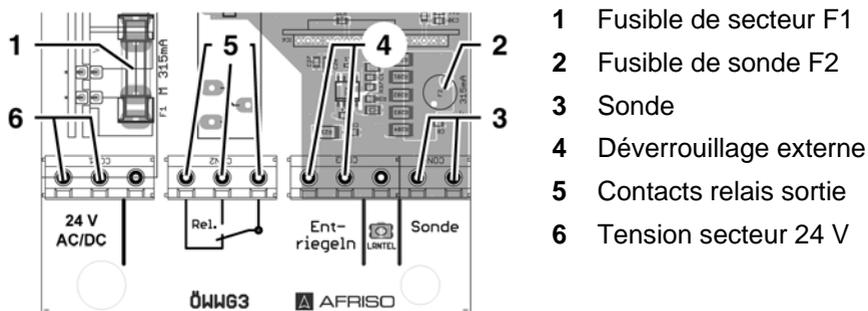


Fig. 8 : Branchement électrique 24 V ÖWWG 3

Alimentation

Etablir le raccordement de l'appareil d'avertissement huile-eau par un câble à montage fixe, par ex. NYM-J 3x1,5 mm².

- ▶ Faire passer le câble secteur par le presse-étoupe à gauche dans l'unité de commande. Brancher la phase à la borne L et le neutre à la borne N.
- ▶ L'alimentation de l'unité de commande doit être protégée par un fusible séparé (maximum 16 A).
- ▶ Monter de manière fixe le câble de la sonde, le faire passer par le presse-étoupe à droite dans l'unité de commande et le brancher aux bornes désignées "Sonde". La polarité n'a pas d'importance.



- ▶ Pour rallonger le câble de la sonde, il est possible d'utiliser un câble blindé en vente dans le commerce de $2 \times 0,5 \text{ mm}^2$. La longueur maximale du rallongement est de 50 m.
- ▶ Ne pas installer le câble de la sonde en parallèle avec des câbles à haute tension, risque d'interférence.
- ▶ Protéger le câble de la sonde contre les dommages, si nécessaire, l'installer dans un tuyau métallique.

Déverrouillage externe

Sur les deux bornes de l'unité de commande désignés "Déverrouillage", il est possible de brancher un bouton (contact à fermeture) de déverrouillage externe de ÖWWG 3 (distance max. 100 m). La tension maximale sur ces bornes est de 12 V. Les branchements du contact à fermeture doivent être libres de potentiel.

Sortie

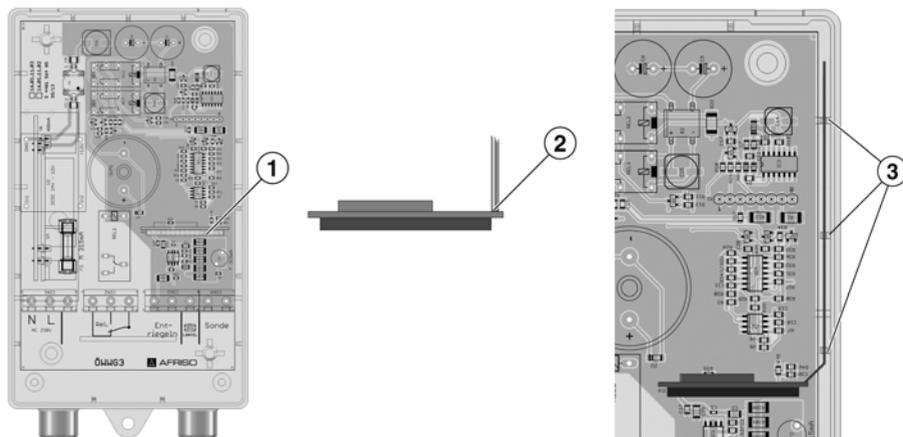
Le signal de sortie de l'appareil d'avertissement huile-eau est disponible via un contact relais sans potentiel (contact inverseur). Le relais est activé tant qu'il n'y a pas de dysfonctionnement; en cas d'alarme le relais est désactivé.

ATTENTION Destruction du contact par des pics de tension en cas de coupure de charges inductives.



- ▶ En cas de charges inductives, il est conseillé d'utiliser un circuit RC de protection (par ex. $0,1 \mu\text{F}/100 \text{ Ohm}$).
-

6.4 Equiper un appareil d'un module sans fil EnOcean® (en option)



1 Connecteur femelle pour le module sans fil EnOcean®

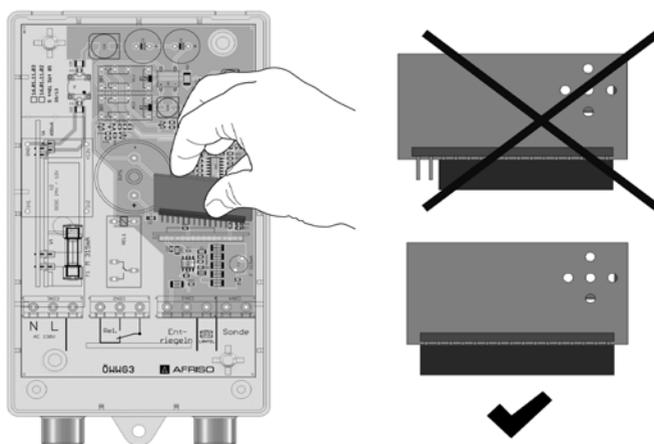
2 Position de l'antenne

3 Trou (pour la fixation de l'antenne)

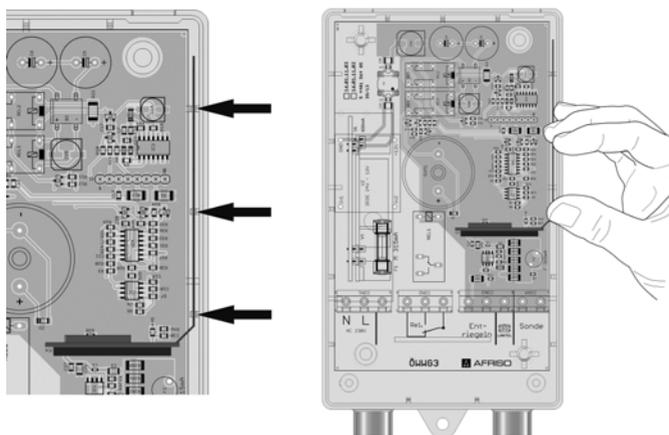
Couper la tension secteur.

1. Ouvrir le couvercle de l'unité de commande, voir chapitre 6.2, page 18.

2. Placer le module sans fil EnOcean® dans le connecteur femelle.
Vérifier le suivant pendant cette opération :
 - La position de l'antenne doit être à la droite (près du mur du boîtier)
 - Toutes les broches doivent se trouver dans le connecteur femelle.
 - Ne pas plier les broches.



3. Pousser l'antenne du module sans fil EnOcean® dans les trois trous de l'unité de commande.



4. Fermer le couvercle de l'unité de commande, voir chapitre 6.2, page 18.

6.5 Mise en service

- ✓ L'unité de commande et la sonde sont montées comme indiquées au chapitre 5, page 17.
- ✓ Le branchement électrique est effectué suivant le chapitre 6.3, page 21.
- ✓ La sonde est raccordée à l'unité de commande.
- ✓ Le relais sortie est câblé (si nécessaire).
- ✓ Le raccordement au réseau a été effectué.
- ✓ Le câble plat est relié à la platine.
- ✓ L'unité de commande est fermée et vissée.

Quand toutes les conditions sont remplies, le produit est prêt à fonctionner.

1. Brancher l'alimentation par l'intermédiaire du fusible secteur.
 - ↪ Le voyant de service vert et le voyant d'alarme rouge s'allument et il y a déclenchement de l'alarme sonore.
 - ↪ ÖWWG 3 déverrouille automatiquement au bout de 8 secondes environ s'il n'y a pas d'alarme, c'est-à-dire que le voyant d'alarme rouge s'éteint et l'alarme sonore s'arrête.
2. Effectuer un test de fonctionnement, voir chapitre 6.6, page 25.

6.6 Test de fonctionnement

Sur la sonde

1. Plonger la sonde dans un échantillon du liquide à détecter.
 - ↪ Le voyant d'alarme rouge doit s'allumer immédiatement et l'alarme sonore retentir.
2. Retirer la sonde du liquide et attendre 10 secondes env.
3. Appuyer sur la touche de déverrouillage.
 - ↪ Le voyant d'alarme rouge doit s'éteindre immédiatement et l'alarme sonore s'arrêter.



Sur l'unité de commande

1. Appuyer sur le bouton de vérification.
 - ↪ Le câble vers la sonde est interrompu.
 - ↪ Le voyant d'alarme rouge doit s'allumer immédiatement et l'alarme sonore retentir.
2. Appuyer sur la touche d'acquiescement pour arrêter l'alarme sonore.
3. Appuyer sur la touche de déverrouillage.
 - ↪ Le voyant d'alarme rouge doit aussi s'allumer immédiatement et l'alarme sonore retentir.
4. Relâcher la touche de déverrouillage.
 - ↪ Le voyant d'alarme rouge doit s'éteindre immédiatement et l'alarme sonore s'arrêter.



7 Connecter un module sans fil EnOcean® (en option)

- ☑ ÖWWG 3 se trouve à proximité du centre EnOcean® auquel il doit être connecté.
- 1. Ouvrir l'unité de commande (voir chapitre 6.2, page 18).
- 2. Remettre la tension secteur.

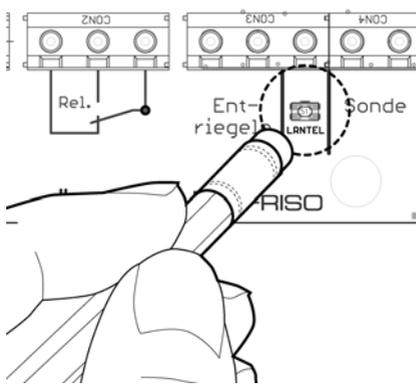
AVERTISSEMENT



Risque de brûlures graves ou danger de mort par tension secteur (AC 230 V, 50 Hz) dans l'unité de commande.

- ▶ Ne pas toucher les pièces sous tension.

1. Mettre le centre EnOcean® en mode "Learn" (LRNMOD).
2. Appuyer une fois brièvement sur le bouton "LRNTEL" de ÖWWG 3.



- ↻ ÖWWG 3 transmet un télégramme de connexion (LRNTEL).
- ↻ ÖWWG 3 est connecté au centre EnOcean®.



8 Service

ÖWWG 3 surveille les espaces et avertit d'accumulations de liquides. Quand la sonde est immergée dans un liquide, ÖWWG 3 émet une alarme visuelle et sonore. Les appareils avec module EnOcean® sans fil également transmettent une alarme via EnOcean®.

9 Maintenance

Vérifier régulièrement et au moins deux fois par année le fonctionnement du système détecteur de fuite.

Effectuer l'essai de fonctionnement de manière à vérifier le bon fonctionnement du système de détection de fuite en considérant la combinaison de tous les composants et l'immersion des capteurs dans le liquide.

L'exploitant est responsable du type de vérification et de sa fréquence dans l'espace de temps mentionné.

9.1 Périodicité de la maintenance

Tableau 3 : Périodicité de la maintenance

Quand	Opération
Une fois par mois	▶ Effectuer le contrôle visuel ; vérifier s'il y a des dommages, des souillures ou de la corrosion.
Deux fois par an	▶ Effectuer un test de fonctionnement, voir chapitre 6.6, page 25.
Une fois par an et à la mise en service après des réparations ou de vérifications selon la loi §19 i WHG	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Effectuer un test de fonctionnement, voir chapitre 6.6, page 25. ▶ Vérifier si les directives de montage sont suivies et le test de fonctionnement effectué (voir chapitre 6.6, page 25). ▶ Confirmer par écrit les résultats des contrôles à l'exploitant.

9.2 Opérations de maintenance

Echange du fusible de secteur F1

- S'assurer que la tension secteur soit coupée et éviter toute remise en marche.
- 1. Ouvrir l'unité de commande, voir chapitre 6.2, page 18.
- 2. Démonter le capot de protection transparent du fusible de secteur F1.
- 3. Remplacer fusible secteur F1, voir tableau 2, page 15.
- 4. Remonter le capot de protection transparent du fusible secteur F1.
- 5. Brancher le câble plat au connecteur.
- 6. Fermer l'unité de commande, voir chapitre 6.2, page 18.
- 7. Remettre la tension secteur.

Echange du fusible de sonde F2

- S'assurer que la tension secteur soit coupée et éviter toute remise en marche.
- 1. Ouvrir l'unité de commande, voir chapitre 6.2, page 18.
- 2. Retirer le fusible de la sonde F2 du socle.
- 3. Introduire un nouveau fusible de sonde F2 dans le socle, voir tableau 2, page 15.
- 4. Brancher le câble plat au connecteur.
- 5. Fermer l'unité de commande, voir chapitre 6.2, page 18.
- 6. Remettre la tension secteur.

10 Défaillances

Les interventions doivent être effectuées par du personnel compétent et qualifié.

Tableau 4 : Défaillances

Problème	Cause possible	Action corrective
Le voyant vert marche ne s'allume pas.	La tension du réseau est interrompue.	▶ Rétablir la tension du réseau.
	Le câble du secteur n'est pas branché correctement.	▶ Brancher correctement le câble du secteur.
	Défaut fusible de secteur.	▶ Echanger fusible de secteur.
	Le câble plat n'est pas relié à la platine.	▶ Brancher le câble plat à la platine.
Voyant rouge alarme s'allume.	Alarme : la sonde est immergée dans le liquide.	▶ Eliminer la cause d'alarme.
	Touche de déverrouillage appuyée.	▶ Appuyer à nouveau sur la touche de déverrouillage.
	Sonde non raccordée.	▶ Raccorder la sonde.
Voyant rouge alarme rouge reste allumée bien que la sonde ne se trouve pas dans du liquide.	Fusible de sonde défectueuse.	▶ Echanger fusible de sonde.
	Interruption de câble entre l'unité de commande et la sonde.	▶ Vérifier le câble.
L'actionnement de la touche de vérification reste sans effet.	Appareil défectueux.	▶ Remplacer l'appareil.
Autre dérangement.	–	▶ Envoyer le produit au fabricant.

11 Généralités sur EnOcean® sans fil

11.1 Portée de la liaison sans fil EnOcean®

Portée entre émetteurs et récepteurs

Les systèmes sans fil EnOcean offrent une plus grande souplesse et une plus grande facilité d'installation que les systèmes filaires. Les consignes d'installation qui suivent permettent de mettre en service sans problème un tel système. Vous trouverez des consignes détaillées dans une brochure en anglais intitulée " EnOcean Wireless Systems – Range Planning Guide " disponible au téléchargement sur www.enocean.com.

Les signaux sans fil sont des ondes électromagnétiques. Plus le récepteur est éloigné de l'émetteur, plus l'intensité du champ magnétique baisse, et plus la portée est limitée. La portée est également réduite par rapport à une visibilité directe en présence de certains matériaux dans la direction de propagation des ondes :

Tableau 5 : Diminution de la portée de la liaison sans fil EnOcean® 868,3 MHz

Matériau	Diminution de la portée
Bois, plâtre, verre sans revêtement, sans métal	0 – 10 %
Briques, panneaux de particules	5 – 35 %
Béton armé (avec du fer)	10 – 90 %
Métal, revêtement aluminium	voir " Cloisonnement "

La forme géométrique d'une pièce détermine la portée du signal sans fil, car la propagation ne se fait pas sous forme de rayons, mais forme un ellipsoïde avec l'émetteur et le récepteur situés au niveau des points focaux. Les couloirs étroits avec des murs épais constituent des conditions défavorables.

Les antennes externes assurent habituellement une meilleure transmission que les récepteurs encastrés. Le type d'installation des antennes et la distance qui les sépare du plafond, du sol et des murs influencent la propagation des ondes.

Les personnes et les objets qui se trouvent dans la pièce peuvent également diminuer la portée.

Il convient donc de prévoir une marge lors de la planification de la portée afin d'assurer le bon fonctionnement du système sans fil, y compris en présence de conditions peu favorables.

Pour obtenir une installation robuste et fiable dans le bâtiment, il faut donc une marge de portée suffisante.

Recommandations nées de la pratique :

Tableau 6 : Portée de la liaison sans fil EnOcean® 868,3 MHz

Portée	Conditions
> 30 m	Dans les conditions idéales : vaste espace ouvert, qualité optimale et bonne position des antennes.
> 20 m (sécurité pour la planification)	Mobilier et personnes dans la pièce, signal pénétrant dans 5 cloisons sèches en placoplâtre ou 2 murs en briques/béton expansé maximum : Pour les émetteurs et récepteurs avec des antennes de bonne qualité et bien positionnées.
> 10 m (sécurité pour la planification)	Mobilier et personnes dans la pièce, signal pénétrant dans 5 cloisons sèches en placoplâtre ou 2 murs en briques/béton expansé maximum : Pour les récepteurs montés dans la cloison ou près d'un angle de pièce, ou petits récepteurs avec antenne interne, y compris s'ils sont utilisés avec des récepteurs combinés à un interrupteur/antenne filaire sur ou à proximité d'un objet métallique, ou dans un couloir étroit.
En fonction de l'armature et de la qualité des antennes	À la verticale à travers 1 ou 2 plafonds

Les valeurs relatives à la portée de transmission sont des valeurs indicatives uniquement.

Cloisonnement

Derrière les surfaces métalliques se forme ce que l'on appelle une " zone d'ombre ", par exemple derrière des cloisons de séparation métalliques, des films métalliques d'isolation thermique et des armatures massives dans le béton. Des éléments métalliques minces et isolés, tels que les profilés d'une cloison sèche en placoplâtre, ont un effet quasi nul.

On peut remarquer que la transmission des signaux fonctionne également à travers des panneaux de séparation métalliques. Ce phénomène est dû à la réflexion : le métal et les murs en béton réfléchissent les ondes radio qui pénètrent dans les couloirs ou pièces attenants par les ouvertures (porte en bois ou carreau en verre, par exemple). La portée peut toutefois fortement diminuer localement.

Un répéteur supplémentaire bien placé est une manière de fournir aisément un trajet supplémentaire au signal.

Facteurs importants de diminution de la portée :

- Cloisons métalliques ou cloisons creuses remplies de laine isolante sur film métallique
- Faux plafond avec panneaux en métal ou fibres de carbone
- Mobilier en acier ou verre avec revêtement métallique
- Émetteur monté sur une surface métallique (en général, diminution de 30 % de la portée)
- Utilisation de cadres d'émetteur en métal (en général, diminution de 30 % de la portée)
- Appareils émettant des signaux haute fréquence

Les cloisons coupe-feu, les puits d'ascenseur, les cages d'escalier et les locaux techniques doivent être considérés comme des cloisonnements.

Il est possible d'éliminer le cloisonnement en déplaçant les antennes des émetteurs et des récepteurs hors de la zone d'ombre ou en utilisant un répéteur.

Angle de pénétration

L'angle auquel le signal émis rencontre le mur joue un rôle important. Les signaux doivent autant que possible pénétrer les murs à la perpendiculaire. Les alcôves dans les murs sont à éviter.

Installation des antennes

Il convient de ne pas installer l'antenne de réception ou un récepteur avec antenne intégrée sur le même mur que l'émetteur. Il est préférable de les installer sur le mur adjacent ou opposé. Les antennes doivent autant que possible être éloignées de plus de 10 cm d'un angle de la pièce.

L'emplacement idéal d'une antenne réceptrice est au centre d'une pièce.

Une " antenne avec embase magnétique " doit être fixée à une surface métallique la plus grande possible pour créer un pôle opposé suffisant. L'antenne peut être installée très simplement sur une conduite d'aération, par exemple.

Distances entre les récepteurs et les sources d'interférences

Les récepteurs doivent être éloignés de plus de 50 cm d'appareils émetteurs (par exemple GSM/DECT/Wi-Fi) et des sources d'interférences à haute fréquence (ordinateurs, installations audio et vidéo).



Les émetteurs en revanche peuvent sans problème être placés à côté d'autres émetteurs ou sources d'interférences.

Utilisation de répéteurs

En cas de mauvaise qualité de réception, l'utilisation d'un répéteur, c'est-à-dire un amplificateur de signal, peut s'avérer très utile.

Le répéteur capte le signal et le duplique, permettant ainsi de presque doubler la portée. Les répéteurs pouvant être commutés à 2 niveaux permettent de mettre deux répéteurs en cascade.

Appareil de mesure de l'intensité du champ magnétique

Un appareil de mesure de l'intensité du champ magnétique permet de trouver le meilleur emplacement pour les émetteurs et les récepteurs.

Il peut également être utilisé pour contrôler les problèmes de liaison entre des appareils déjà installés et, le cas échéant, identifier un émetteur brouilleur.

Installation dans un logement

En règle générale, les signaux n'ont pas à couvrir de grandes distances. En cas de besoin, il suffit d'installer un répéteur sans fil central pour amplifier le signal.

Installation dans un bâtiment à usage professionnel

Pour couvrir complètement un bâtiment vaste, on utilise en règle générale des passerelles radio centrales pour faire le lien avec les bus d'automatisation (TCP/IP, EIB/KNX, LON, etc.). Prévoir un rayon de portée de 10-12 m offre une marge de sécurité suffisante, y compris en cas de modification ultérieure des conditions environnantes.

11.2 Informations complémentaires sur les systèmes sans fil EnOcean®

Vous trouverez des informations supplémentaires (en anglais) sur la planification, l'installation et l'exploitation de systèmes sans fil EnOcean® sur :

www.enocean.com/de

- Standard de communication radio
- Technologie de communication radio
- AN001
- AN102
- AN103

12 Mise hors service et élimination



1. Couper l'alimentation secteur.
2. Démonter le produit (voir chapitre 5, page 17, effectuer les opérations en ordre inverse).
3. Pour protéger l'environnement, **ne pas** éliminer ce produit avec les déchets ménagers non triés. Éliminer le produit en respectant les exigences locales.

Ce produit est composé de matériaux pouvant être recyclés par des entreprises spécialisées. Nous avons, pour cette raison, prévu des éléments électroniques pouvant facilement être séparés et utilisons des matériaux recyclables.

S'il ne vous est pas possible d'éliminer correctement l'ancien appareil, veuillez nous consulter.

13 Pièces détachées et accessoires

Article	Référence
Sonde de remplacement (sonde à thermistance CTP)	44516
Fusible de sonde F2 (F 315 mA)	44495
Ensemble rallonge KVA	40041
Cadre pour montage pour unité de commande	43521
Système de renvoi d'alarme EMS 442	90442
Ensemble IP54 avec presse-étoupe M20	43416
Circuit-RC (0,1 μ F/100 Ohm)	618 001 5100
Poids en laiton pour montage de la sonde	16 00 020901
Collier pour montage de la sonde	16 00 101001
Module sans fil EnOcean®	78082

14 Garantie

La garantie du fabricant sur ce produit est de 24 mois à compter de la date d'achat. La garantie peut être invoquée dans tous les pays dans lesquels ce produit est vendu par le fabricant ou par ses revendeurs agréés.



15 Droit d'auteur

Le fabricant a le droit d'auteur sur cette notice technique. La réimpression, la traduction, la photocopie, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

Sous réserve de toutes modifications techniques relatives aux informations et illustrations présentes dans cette notice technique.

16 Satisfaction client

La satisfaction du client est notre première priorité. Nous vous remercions de nous faire part de toutes vos questions et suggestions et de nous communiquer les difficultés que vous pourriez rencontrer lors de l'utilisation de nos produits.

17 Adresses

Les adresses de nos filiales dans le monde entier sont disponibles sur www.afriso.de.



18 Annexe

18.1 Agréments



Deutsches Institut für Bautechnik

Seite 2 von 6 | 11. Januar 2013

Allgemeine bauaufsichtliche Zulassung
Nr. Z-65.40-339

1 ALLGEMEINE BESTIMMUNGEN

1 Mit der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung ist die Verwendbarkeit bzw. Anwendbarkeit des Zulassungsgegenstandes im Sinne der Landesbauordnungen nachgewiesen.

2 Sofern in der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung Anforderungen an die besondere Sachkunde und Erfahrung der mit der Herstellung von Bauprodukten und Bauarten betrauten Personen nach den § 17 Abs. 5 Musterbauordnung entsprechenden Länderregelungen gestellt werden, ist zu beachten, dass diese Sachkunde und Erfahrung auch durch die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung nachgewiesen werden kann. Dies gilt ggf. auch für im Rahmen des Abkommens über den Europäischen Wirtschaftsraum (EWR) oder anderer bilateraler Abkommen vorgelegte gleichwertige Nachweise.

3 Die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung ersetzt nicht die für die Durchführung von Bauvorhaben gesetzlich vorgeschriebenen Genehmigungen, Zulassungen und Bescheinigungen.

4 Die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung wird unbeschadet der Rechte Dritter, insbesondere privater Schutzrechte, erteilt.

5 Hersteller und Vertrieber des Zulassungsgegenstandes haben, unbeschadet weiterer gehörender Regelungen in den "Besonderen Bestimmungen", dem Verwender bzw. Anwender des Zulassungsgegenstandes Kopien der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung zur Verfügung zu stellen und darauf hinzuwirken, dass die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung in den einschlägigen Normen, technischen Regeln und sonstigen Behörden Kopien der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung zur Verfügung zu stellen.

6 Die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung darf nur vollständig vervielfältigt werden. Eine Vervielfältigung, die die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung in technischer, sprachlicher, Ton- und Zeichnungen von Verbeschriften dürfen der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung nicht widersprechen. Übersetzungen der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung müssen den Hinweis "Vom Deutschen Institut für Bautechnik nicht geprüfte Übersetzung der deutschen Originalfassung" enthalten.

7 Die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung wird widerrufen, wenn die Bestimmungen der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung im wesentlichen nicht eingehalten werden, insbesondere, wenn neue technische Erkenntnisse eine erneute Zulassung erforderlich machen.



16.04.30.12



Deutsches Institut für Bautechnik

Zulassungsstelle für Bauprodukte und Bauarten
Bautechnisches Prüfamt
Am Neuen Markt 15
10557 Berlin, Deutschland
gremium@diptechnik.de
Mittglied der EOTA, der IFAA und der WTAO

Allgemeine bauaufsichtliche Zulassung

Datum: 11.01.2013
Geschäftszeichen: II 23-1.65.40-331/2

Gültigkeitsdauer
vom 1. Februar 2013
bis 1. Februar 2018

Zulassungsnummer:
Z-65.40-339

Antragsteller:
Mitsuo-Euro-Index GmbH
Lindenstraße 20
74383 Göggingen

Zulassungsgegenstand:
Leckageerkennungssystem Öl-Wasser-Warngerät Typ ÖWWG 3

Der oben genannte Zulassungsgegenstand wird hiermit allgemein bauaufsichtlich zugelassen.
Diese allgemeine bauaufsichtliche Zulassung umfasst sechs Seiten und eine Anlage.
Der Gegenstand ist erstmals am 10. Januar 2003 allgemein bauaufsichtlich zugelassen worden.



16.04.30.12



II BESONDERE BESTIMMUNGEN

1 Zulassungsgegenstand und Anwendungsbereich

(1) Gegenstand dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung ist die Sonde eines Leckdetectionssystems mit der Bezeichnung „Ö-Wasser-Warngerät“ Typ ÖWWG 3 (siehe Anlage 1). Die Sonde ist über eine maximal 50 m lange zweifache Signalleitung mit einem Leckdetectionssystem verbunden. Die Sonde besteht aus einem Gehäuse mit zwei Elektroden sowie sämtliche elektronischen Komponenten zur Auswertung und Umformung des Sondensignals. Außerdem sieht im Signalteil ein potentialfreier Relaiskontakt zum Anschluss eines Audiosignals zur Verfügung. Das Leckdetectionssystem meldet Leckagen durch die Sonde an. Die Sonde ist für die Verwendung in geschlossenen Wasserkreisläufen von Anlagen zum Lagern, Abfüllen und Umschichten wasserempfindlicher Flüssigkeiten. Die Sonde ist an ihrer Spitze mit einem Katheter ausgestattet, der im betriebstypischen Zustand ständig einwaag ist und im Signalteil das Anzeichen eines Schließens des Katheters durch einen Sprung im Signalteil anzeigt. Ein Sprung im Signalteil führt zu einer sprunghaften Änderung des Widerstandes an Katheter, das Schaltrelais fällt ab und es wird optisch und akustisch Alarm ausgelöst. Die für die Melde- oder Störwertmessung erforderlichen Anlagenteile und der Signalverstärker sind nicht Gegenstand der Zulassung.

(2) Die Sonde darf bei der Lagerung wasserempfindlicher Flüssigkeiten mit Flammpunkten > 55 °C, wie Heizöl EL nach DIN 51603-1¹, Diesellohstoff nach DIN EN 590², dünnflüssige Schmier- und Hydrauliköle, Pflanzen- und Transformatoröle, Frostschutzmittel sowie Öl-Wassergemische verwendet werden.

(3) Die Sonde ist für atmosphärischen Druck bei Temperaturen von -5 °C bis max. +40 °C eingesetzt werden.

(4) Mit dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung wird der Nachweis der Funktionssicherheit des Zulassungsgegenstands im Sinne von Absatz (1) erbracht.

(5) Die allgemeine bauaufsichtliche Zulassung wird unbeschadet der Prüf- oder Genehmigungsvorbehalte anderer Rechtsbereiche erteilt.

(6) Die Zulassung erfüllt für den Zulassungsgegenstand die Anforderungen an die Zulassung nach § 3 des WHG³. Der Verwendert hat zwar die wesentliche Eignungsfeststellung nach § 3 des WHG³ zu prüfen, ob die gesamte Anlage einer Eignungsfeststellung bedarf, obwohl diese für den Zulassungsgegenstand nicht auf die Verwendung im Sinne von Absatz (1) beschränkt ist.

(7) Die Geltungsdauer dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung (siehe Spalte 1) bezieht sich auf die Verwendung im Sinne von Absatz (1) der Zulassungsgegenstände und nicht auf die Verwendung im Sinne der späteren Nutzung.

2 Bestimmungen für das Bauprodukt

2.1 Allgemeines

Die Sonde und ihre Teile müssen den Besonderen Bestimmungen und der Anlage dieses Bescheids, sowie den beim Deutschen Institut für Bautechnik hinterlegten Angaben entsprechen.

¹ DIN 51603-1 (2011-09) Heizöl Erdgas (H) - Teil 1: Heizöl EL, Messverfahren, Lagerung, Transport, Kennzeichnung, Druckverlustmessung, Dichtungsprüfung, Prüfverfahren
² DIN EN 590 (2011-09) Diesellohstoff (Motorenabgasöl) - Teil 1: Anforderungen an Diesellohstoff (Motorenabgasöl) (MAG) (31. Juli 2009) (ISO 8217:15:2004)
³ Gesetz über das Wasserhaushaltsgesetz (Wasserhaushaltsgesetz - WHG) (31. Juli 2009) (BGB I S. 256)

2499 13

1.65.40.331/2

2.2 Eigenschaften und Zusammensetzung

(1) Der Zulassungsgegenstand setzt sich aus folgenden Einzelteilen zusammen:

- Sondenkörper: PA 6
- Katheterende: VA
- Kabel: Olliox 100
- Vergussmasse: Schmelzbleistoff Typ C40B74S

Die Sondenspannung beträgt max. 12 V.

(2) Die Ansprechhöhe der Sonde beträgt mindestens 7 mm bei horizontalem Einbau und 17 mm bei senkrechtem Einbau.

(3) Der Nachweis der Funktionssicherheit des Zulassungsgegenstands im Sinne von Absatz (1) erfolgt durch die Nachweise der Funktionssicherheit der einzelnen Bauteile. Die Bauteile des Leckdetectionssystems, die nicht Gegenstand dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung sind, dürfen nur verwendet werden, wenn sie den Anforderungen des Abschnitts 3 „Allgemeine Baugrunderlässe“ und des Abschnitts 4 „Besondere Baugrunderlässe“ der ZG-US entsprechen. Sie brauchen jedoch keine Zulassungsnummer zu besitzen.

2.3 Herstellung und Kennzeichnung

2.3.1 Die Sonde darf nur im Werk des Antragsstellers hergestellt werden. Sie muss hinsichtlich Bauart, Abmessungen und Werkstoffen dem in der im DIBt hinterlegten Liste aufgeführten Unterlagen entsprechen.

2.3.2 Kennzeichnung

Die Sonde, deren Verpackung oder deren Lieferchein, muss vom Hersteller mit dem Übersichtsplan des Zulassungsgegenstands versehen werden. Die Kennzeichnung muss in allen Ländern gekennzeichnet werden. Die Kennzeichnung darf nur erfolgen, wenn die Voraussetzungen nach Absatz 2.4 erfüllt sind.

Zusätzlich ist die Sonde selbst mit folgenden Angaben zu kennzeichnen:

- Hersteller oder Herstellerzeichen¹,
- Typenbezeichnung,
- Serien- oder Chargennummer bzw. Identnummer bzw. Herstelldatum,
- Zulassungsnummer²,
- Bestanden bis DZ³zeichens, das Teil ist nur wiederholt mit diesen Angaben zu kennzeichnen, wenn das DZ-Zeichen nicht direkt auf dem Teil aufgebracht wird.

2.4 Übereinstimmungsabweichungen

2.4.1 Allgemeines

Abweichungen des Zulassungsgegenstands von den Bestimmungen dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung muss für das Herstellwerk mit einer Übereinstimmungsabklärung des Herstellers auf der Grundlage einer werkseitigen Produktionskontrolle und einer Erprobung durch eine hierfür anerkannte Prüfstelle erfolgen. Die Übereinstimmungsabklärung muss durch eine schriftliche Übereinstimmungsabklärung (Ü-Zeichen) unter Hinweis auf den Verwendungszweck abgeklärt werden.

¹ ZG-US 1999-05 Zulassungsgrundätze für Überführungen der öffentlichen Straßen für Bautechnik
² ZG-US 2012-07 Zulassungsgrundätze für Überführungen der öffentlichen Straßen für Bautechnik
³ ZG-US 1999-05 Zulassungsgrundätze für Überführungen der öffentlichen Straßen für Bautechnik

2499 13

1.65.40.331/2



2.4.2 Werkseigene Produktionskontrolle

(1) Im Herstellwerk ist eine werkseigene Produktionskontrolle einzurichten und durchzuführen, die die Einhaltung der Anforderungen an die Qualität der hergestellten Sonde oder deren Einzelteile durchzuführen. Durch diese Stückprüfung hat der Hersteller zu gewährleisten, dass die Werkstoffe, Maße und Passungen sowie die Bauart dem geprüften Bauelement entsprechen und das Lockagkerkennungssystem funktions sicher ist.

(2) Die Ergebnisse der werkseigenen Produktionskontrolle sind aufzubereiten und auszuwerten. Die Ergebnisse sind dem Hersteller in Form eines Protokolls folgende Angaben enthalten:

- Bezeichnung des Zulassungsgegenstandes;
 - Art der Kontrolle oder Prüfung;
 - Datum der Herstellung und der Prüfung;
 - Ergebnisse der Kontrollen oder Prüfungen;
 - Unterschrift des für die werkseigene Produktionskontrolle Verantwortlichen.
- (3) Die Aufzeichnungen sind mindestens fünf Jahre aufzubewahren. Sie sind dem Deutschen Institut für Bautechnik und der zuständigen obersten Bauaufsichtsbehörde auf Verlangen vorzulegen.
- Mängelrügen, Prüfprotokolle sind vom Hersteller unverzüglich der außerordentlichen Zulassungsgemeinschaften zu melden. Wenn ein einzelner oder mehrere Zulassungsgemeinschaften ausgeschlossen ist, Nach Abstellung des Mangels ist - soweit Prüfung unverzüglich zu wiederholen.

2.4.3 Entsprüfung durch eine anerkannte Prüfstelle

Im Rahmen der Entsprüfung sind die in Anhebung an die ZG-US* aufgeführten Funktionsprüfungen nachzuweisen. Wenn die der allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung zugrunde liegenden Prüfungen an Proben aus der laufenden Produktion erbracht wurden, ersetzen diese Prüfungen die Entsprüfung.

3 Bestimmungen für den Entwurf

Die Sonde darf für die wassergefährdenden Flüssigkeiten verwendet werden, die in Abschnitt 1 (2) aufgeführt sind und andere Flüssigkeiten, die ein ähnliches Korrosionsverhalten oder festen Ablagerungen führen.

4 Bestimmungen für die Ausführung

(1) Das Lockagkerkennungssystem mit der Sonde nach dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung ist für den Einbau in bestehende oder neu zu errichtende sondenartige Betriebe beauftragt werden, die für diese Tätigkeiten Fachbetriebe im Sinne von § 3 der Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen vom 20.07.2002 (Bundgesetzblatt Nr. 147) sind. Die Ausführung des Lockagkerkennungssystems muss durch einen Sachkundigen des Fachbetriebs eine Prüfung auf ordnungsgemäßen Einbau und einwandfreie Funktion durchgeführt werden. Über den Einbau und die Erstellung der Ansprichhöhe des Lockagkerkennungssystems und die ordnungsgemäße Funktion ist eine Dokumentation anzufertigen und dem Betreiber zu übergeben.

* Beim DIBT Interlegte Betriebsanleitung des Anlagentyps vom 24.05.1997



(2) Die Tätigkeiten nach (1) müssen nicht von Fachbetrieben ausgeführt werden, wenn sie durch den Hersteller der Sonde oder durch einen Sachkundigen des Fachbetriebs oder durch das Personal ausführt. Die arbeitschutzrechtlichen Anforderungen bleiben unberührt.

(3) Das Lockagkerkennungssystem darf nur außerhalb von explosionsgefährdeten Bereichen installiert werden.

5 Bestimmungen für Nutzung, Unterhalt, Wartung und wiederkehrende Prüfungen

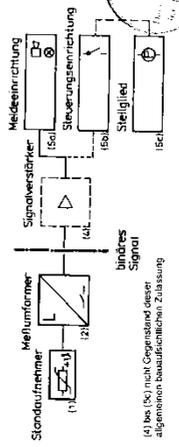
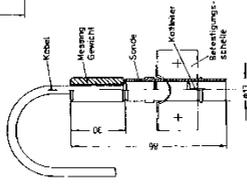
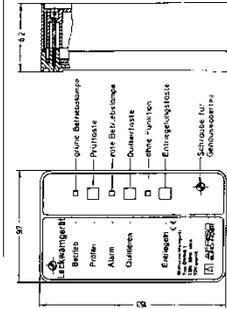
- (1) Das Lockagkerkennungssystem mit der Sonde nach dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung ist für den Betrieb in den Betriebsbereichen für Überflusssicherungen* - betrieben werden. Der Anhang und die Betriebsanleitung sind vom Hersteller mitzuliefern.
- (2) Das Lockagkerkennungssystem ist regelmäßig auf Funktionsbereitschaft, Beschädigungen, Korrosion und Verschmutzungen zu prüfen. Die Funktionsprüfung muss in angegebener Reihenfolge durchgeführt werden. Die Funktionsprüfung ist in Anhebung an die Anforderungen des Abschnitts 5.2 von Anhang 2 der ZG-US* durchzuführen.
- (3) Stör- und Fehlermeldungen sind im Abschnitt 4.4 der Betriebsanleitung beschreiben.

Holger Eggert
Referatsleiter





Allgemeine bauaufsichtliche Zulassung
Nr. Z-66-46-379 vom 11. Januar 2013



(1) bei (1c) nicht Bestandteil dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung

Leckageerkennungssystem Öl-Wasser-Waergerät Typ ÖWWG 3

Übersicht

Zust. 15

13.06.2012

Anlage 1